



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL Du lundi 10 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois, le lundi dix Juillet à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la maison des associations en séance publique sous la Présidence de Monsieur Jean-Philippe VICHARD Maire et sur sa convocation.

Étaient présents : les Conseillers Municipaux en exercice :

Aliette BALSALOBRE	Rolande OUDAILLE
Bernadette BEUVRIER	Stéphane PAPIN
Jean-Guy BRUYER	Alexandre POLLION
Stéphane CHAPEROT	Nicolas SOISSON
Elisabeth DARDARD	Olivier STRUBBE
Corinne GAUTIER	Christian VERSCHEURE
Tommy LEFEBVRE	Jean-Philippe VICHARD
Corinne LUCO	
Myriam MARTEL	
Muriel MATIFAS	

À l'exception de :

M. Serge MEYZEAUD ayant donné procuration à M.Christian VERSCHEURE
M. Remy COUSYN ayant donné procuration à Mme Bernadette BEUVRIER
M. Michel COLAS ayant donné procuration à Mme Muriel MATIFAS
Mme Céline GRENIER ayant donné procuration à Mme Rollande OUDAILLE

M. Cédric CHERFILS absent excusé.

M. Marc DOYER absent non excusé.

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Nombre de Conseillers présents : 17

Nombre de Conseillers votants : 21

Date de convocation : 30/06/2023

Date d'affichage : 30/06/2023

A été élue secrétaire de séance : Mme Bernadette Beuvrier

La séance est ouverte à 18h30

La séance est levée à 20h30

VU l'article L211 du Code rural et de la pêche maritime.

Considérant la nécessité pour la collectivité de conventionner avec une fourrière afin d'assurer la prise en charge des animaux errants conformément à la législation.

Il est proposé au conseil municipal de conventionner avec la SPA d'Essuilles pour trois ans sans tacite reconduction en Option A+ (transport possible sur demande et facturé en sus à chaque déplacement) au tarif de 0,85 € par habitant soit la somme de : " 2 648,60 € " pour 2023.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, **à l'unanimité**,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention avec la SPA d'Essuilles (Oise) et tout document afférent à cette décision.

r

La secrétaire de séance,
Bernadette BEUVRIER



10/07/2023



Le Maire,
Jean-Philippe VICHARD



10/07/2023